
Mairie de St Genix sur Guiers
Commission finances et affaires générales

date réunion	5 décembre 2016
organisée par	Jean-Claude PARAVY, adjoint finances et affaires générales
participants	Jean-Marie KREBS Marie-France PICARD Christine PASCAL Michel BAVUZ Jean-Claude PARAVY Absents/Excusés : - Catherine FAURE-LOMBARD - Daniel POLAUD - Romain BAVUZ
liste de diffusion	Les participants et membres de la Commission
prochaine réunion	À déterminer

RÉDACTEUR	Jean-Claude PARAVY
-----------	--------------------

Cette réunion a été convoquée en urgence dès réception des premières épreuves à relire du projet de **bulletin municipal n° 37 – décembre 2016**.

Le contenu de ce numéro avait été décidé lors de la commission du 21 octobre, qui avait arrêté son plan détaillé.

Plusieurs personnes n'ont pu être présentes mais ont fait part de leurs observations oralement ou par mel : Joël Primard, Catherine Faure-Lombard, Daniel Polaud, ainsi que Christine Pascal, présente.

Voici le relevé des conclusions :

Au-delà des coquilles de texte relevées et des nombreuses menues corrections demandées, les principales orientations retenues sont :

- compte tenu de la matière rassemblée et du différentiel de coût (diffusé dans la convocation), il n'est pas retenu de revenir à 4 pages de moins mais d'accepter la composition proposée
- corriger l'erreur de pagination (à partir de la page 10), ce qui permet de bien mettre les pages Travaux et Culture en vis à vis et de renvoyer l'article sur le SIAGA après les contenus proprement municipaux
- mettre soigneusement à jour le sommaire de la page de couverture
- encart final : il est retenu de mentionner les noms des personnes ayant effectivement rédigé tout ou partie d'un article.

Les autres observations (corrections de fautes d'orthographe ou de formules, sauts de colonne malencontreux, mise à jour des illustrations...) sont notées pour être transmises à l'imprimeur.

Vu les navettes à prévoir encore avec l'imprimeur, ce numéro sera disponible en principe au milieu du mois, pour être diffusé autour de Noël, soit plusieurs jours avant le début de 2017 (cf. annonce des vœux et rappel révision des listes électorales).